LA PASSERELLE
Centre Social — Relais Culturel

Inscriptions périscolaire 2026/2027

Liste des éléments à fournir obligatoirement le jour des inscriptions

Attention ! tout dossier incomplet sera refusé

- ☐ N° allocataire CAF
 (A reporter sur la feuille de renseignements)
- ☐ Fiche de renseignements dûment complétée (recto/verso)
 (Les éléments renseignés sur cette fiche prendront effet sur votre dossier dès sa saisie)
- ☐ Contrats d'engagement
 (En deux exemplaires)
- ☐ Photo récente de l'enfant au format identité
 (A coller sur la fiche de renseignements)
- ☐ Copies lisibles des 4 pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant
- ☐ Copie complète de votre avis d'imposition 2025 (revenus 2024)
 (Pour l'ensemble du foyer ou pour l'ensemble du foyer recomposé)
- ☐ Parmi les propositions suivantes:
 Attestation de l'employeur, copie de la dernière fiche de salaire, extrait Kbis, attestation d'inscription à une formation, justificatif de demandeur d'emploi.
 (Pour l'ensemble du foyer, ou pour l'ensemble du foyer recomposé et datant de moins de 3 mois.)
- ☐ RIB si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique
 (Le prélèvement n'est pas reconduit automatiquement d'une année à l'autre)

Pour les parents séparés ou divorcés, ou dont l'autorité parentale est déléguée :

- ☐ Copie de l'ordonnance du Juge des Affaires Familiales concernant le droit de garde des enfants ou la convention parentale homologuée.

Attention ! Aucune photocopie ne sera possible à La Passerelle.
Merci de ne pas agrafer vos documents.

La fréquentation de notre structure d'accueil implique obligatoirement l'acceptation du règlement de fonctionnement du périscolaire accessible depuis notre site internet : www.la-passerelle.fr.
La Passerelle se réserve le droit d'actualiser ce règlement tout au long de l'année.